

Le plan "Natura 2000" fait perdre la tête aux élus

1/10/05

La décision d'inscrire une partie du delta du Rhône dans la procédure Natura 2000 a fait naître un étrange débat, d'où il ressort au fond que les élus locaux ont la mémoire courte

Il faudra bien qu'un jour, quel qu'un fasse les comptes des sommes perdues : des subventions ratées pour cause de querelles entre Fondation, Groupement d'intérêt public et autres organismes au sein du Parc naturel régional de Camargue. Des occasions perdues pour cause de rancœurs -- on pense ici aux réunions d'informations sur Natura 2000 -- et qui ont failli tourner au pugilat. Ou, si l'on préfère, que l'on additionne tout ce qui aurait pu tomber dans les poches des Camarguais si...

Si par exemple, a rappelé le maire jeudi soir au Conseil municipal, un certain Olivier Guichard n'avait annoncé, en 1969, aux Arlésiens que l'on allait protéger la majeure partie de leur territoire et qu'ils devaient s'en féliciter.

Sauf qu'en contrepartie, il n'y a rien eu parce qu'on a sans doute perdu trop de temps à se quereller ; et qu'aujourd'hui, c'est peut-être l'une des causes des problèmes financiers de la cité.

Le ton a été celui-là tout au long des débats. En filigrane, on a parlé des occasions ratées, que ce soit pour le traitement des moustiques, l'environnement ou même les finances.

Trop d'incertitudes

Et le meilleur exemple à ce jeu-là est celui de Natura 2000, qui a fait ressurgir les démons camarguais en quelques secondes. Car sitôt la lecture de la délibération qui devait décider du périmètre camarguais concerné, Jean-Marie Scifo (CPNT) a enfourché son cheval de bataille, pour regretter le manque d'infor-

mation, notamment sur les espèces protégées. On voit le chasseur pointer le bout de son fusil.

Il a été rejoint par Marguerite Arsac (UMP), qui en bonne épouse de riziculteur, a fait ses comptes pour trouver que Natura 2000 n'a pas tant d'intérêt que cela. Surtout qu'on ne sait pas grand-chose et qu'il "n'y a pas eu de concertation".

Certes, Catherine Levraud, (Verts) qui se souvient peut-être que ses tentatives de réunions publiques d'informations se soldèrent il y a quatre ans par des jets de pierre et des pneus crevés, a rappelé que l'on peut toujours aller chercher l'information là où elle se trouve : en mairie ou au Parc.

Mais c'est surtout le maire (PC) qui a rafraîchi les mémoires : l'information a bel et bien été transmise. Encore fallait-il l'entendre. Mais il a surtout tonné "que l'on agite toujours en Camargue, des peurs sur des éléments irrationnels. Pour la chasse par exemple, on a tenté de monter les gens contre les autres en laissant penser, qu'une fois élu, un nouveau Gouvernement ferait mieux sur les dates d'ouverture. C'était faux et on a perdu beaucoup de temps !".

Il avait raison. Comme ont raison ceux qui en relisant le débat de 2002 portant sur la même délibération, ont noté que déjà tout le monde regrettait le manque d'informations et de concertation. Tout le monde a donc la mémoire bien courte...

Silvie ARIES



Même en politique, les chasseurs visent... Natura 2000, qu'ils gardent en ligne de mire en Camargue. Photo Frédéric SPEICH

NON AUX INCINÉRATEURS

Le conseil municipal d'Arlès a adopté un vœu à la demande de Catherine Levraud (Verts), et portant sur les projets d'incinérateurs développés par la communauté urbaine de Marseille.

"Nous partageons les inquiétudes face aux risques liés à l'exploitation de ces installations (...)" dit le texte, qui évoque également les dangers liés aux dioxines et autres métaux lourds. Des produits qui "ignorent les frontières communales".

On peut également lire sur ce texte que "la ville d'Arlès rappelle son opposition forte à tout projet de création d'incinérateurs aux portes de la Camargue et de son territoire". Dans la foulée, les Arlésiens ont été invités à inscrire leurs souhaits, inquiétudes et autres doléances sur les registres mis à disposition dans le cadre de l'enquête publique. Ils sont consultables et accessibles dans les mairies de Saint-Martin de Crau et de Port-Saint-Louis du Rhône, notamment.

A propos des moustiques

Bzzzzz...paf !

Dans le style grand écart, Marguerite Arsac s'est montrée plutôt souple en passant aisé-

